

Faites-moi lire, SVP!



PB-PP | BC 1757
BELGIË - BELGIQUE

Courcelles 1
N° d'agrégation : P 202127

Nouvelles

Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet) – Dépôt : 6180 Courcelles
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre
Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy
Tél. : 071 30 39 12
Fax : 071 30 58 30
E-mail : robert.tangre@gmail.com
Banque : BE17 0682 0138 1121

Nouvelles n° 263 – janvier 2023

Dossier

Robert Dussart et le rapport
communiste ...

Un militant communiste raconte

1944, fin de la guerre

Oppositions idéologiques

Nos activités culturelles

La meurtre du 18 août (suite)

Les tueurs

La meute

Société

Guerre en Ukraine, ...

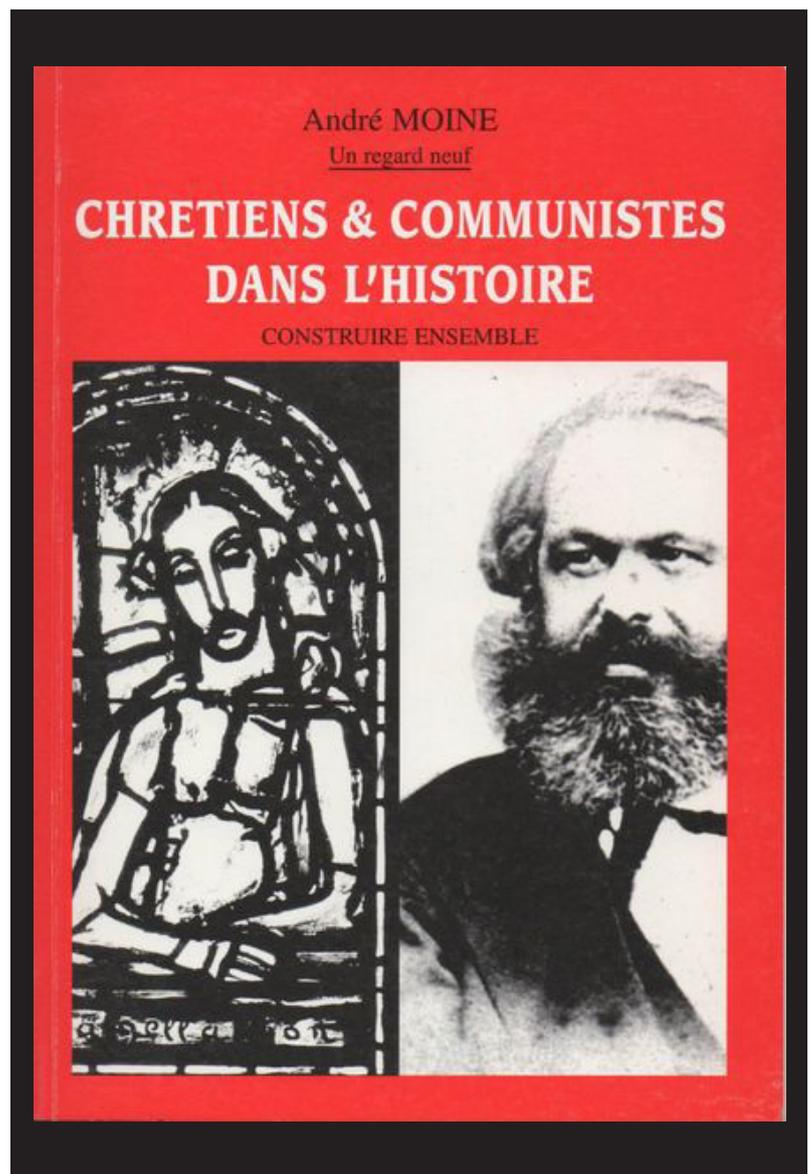
Mémoire coloniale, ...

Libres propos

Orthographe, grammaire, calculs...

A propos de l'appauvrissement de la
langue

L'Humanité transparente



DOSSIER

Robert Dussart et le rapport communiste au syndicalisme chrétien (1961-1976)

Un contexte favorable et inédit au rapprochement



● Robert Dussart : les parlementaires devraient rendre des comptes...

Caricature de Robert Dussart parue dans le journal La Nouvelle Gazette, 29 mars 1979 (archives personnelles de Josiane Vrand).

Au fil des années 1950 et 1960, l'hégémonique pilier social-chrétien belge s'effrite à tous les niveaux de pouvoir. Le Parti social-chrétien (PSC) ne parvient plus à garder son électorat hétéroclite qui regarde ailleurs. Le clivage laïc-religieux s'atténue significativement. Cette tendance se note à l'échelle globale. L'Église évolue en conséquence. Le pape sent que le monde change et se distancie du culte catholique sclérosé, bien que la confessionnalisation de la société reste générale. Une immense réforme théologique se débat à Rome de 1962 à 1965. Vatican II bouleverse la tradition très conservatrice du rite romain. Ce concile actualise le dogme chrétien et lève une série d'interdits, par exemple l'excommunication des communistes (1949).

Ceux-ci y sont sensibles et réitèrent aux catholiques leur « main tendue », pour reprendre la célèbre citation de Maurice Thorez, le dirigeant emblématique du PC français. Le PCB n'a, lui, jamais eu de succès auprès du pilier chrétien, marqué par le contentieux entre l'anticléricalisme socialiste et l'antisocialisme du catholicisme social. De plus, certains hauts cadres communistes choisissent leur camp en s'initiant à la franc-maçonnerie, comme Jean Terfve et Lucienne Bouffieux. Les contacts se sont révélés timides depuis la Libération, quoique des accointances avec des prêtres-ouvriers se répétaient lors de grands conflits sociaux, comme en 1960-1961. Des curés se sont en effet « établis » en usines pour évangéliser la classe ouvrière, dans une démarche similaire à celle des futurs étudiants maoïstes des années 1970. En France, beaucoup de militants sociaux-chrétiens se rapprochent alors du PCF, voire s'y enrôlent. La tendance sud-américaine de la théologie de la libération encourage aussi une fraction des croyants et de croyantes à s'ouvrir, par tiers-mondisme, à l'anti-impérialisme. Bref, un courant catholique de gauche se démarque du pilier chrétien classique, en cherchant à jouer un rôle nouveau dans la société. Le PCB en est bien conscient. La sortie en 1967 de son livre L'Église et le mouvement ouvrier en Belgique s'inscrit dans cette nouvelle approche envers une communauté d'esprit dès lors hétérogène.

Dussart et Le Travailleur : la concrétisation d'une convergence à travers un petit journal

À Charleroi, un pas sérieux est fait après la grande grève de 1960-1961 avec le mensuel Le Travailleur, publié à 3 400 exemplaires de 1961 à 1973 par un groupe local de prêtres-ouvriers. L'un d'eux, l'abbé Raphaël Verhaeren, travaille aux Ateliers de constructions électriques de Charleroi (ACEC), vit à Dampremy (Charleroi) et est syndiqué à la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB). Difficile avec ces qualités-là de ne pas côtoyer Robert Dus-



Le Travailleur, février 1973 (archives personnelles d'Adrian Thomas).

sart. Celui-ci est un militant communiste, ouvrier des ACEC-Charleroi, et est alors en passe de devenir le délégué principal FGTB de la grande usine, bien qu'il remplisse déjà de facto cette fonction depuis des années. Les communistes, prépondérants dans la délégation syndicale ouvrière de ces ateliers dès 1950, ont précocement adopté une attitude très cordiale avec les affiliés locaux de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC), notamment durant la lutte contre l'allongement du service militaire. Cette relation amicale, alors plutôt insolite, se traduit par la formation précoce d'un front commun au sein des ACEC, qui prouve sa solidité lors de nombreuses grèves, en particulier en 1960-1961. Verhaeren et Dussart se sont rencontrés au début de la « grève du siècle » à la Maison du peuple de Dampremy. « Nous sommes devenus amis tout de suite », écrira plus tard l'abbé. Comme ses confrères de Seraing, ce prêtre-ouvrier a condamné publiquement le cardinal Van Roey, quand le prélat a réprouvé durement la grève.



Jean Verstappen

Verhaeren est l'une des chevilles ouvrières du Travailleur jusque 1967. Le journal se veut un lieu de débats et, dans l'esprit unitaire du Mouvement populaire wallon (MPW), démarche à écrire dans ses colonnes des syndicalistes chrétiens, communistes, socialistes et trotskistes. Des rencontres ouvrières sont organi-

sées afin d'en discuter ouvertement. Jean Verstappen, syndicaliste CSC et communiste, y joue un rôle central. Le Travailleur soutient fortement le cartel électoral PCB-PWT (Parti wallon des Travailleurs) en 1965, mais, déçu des tensions entre les deux ex-alliés, change de direction fin 1969, après l'abandon de plusieurs piliers de la rédaction (Verhaeren s'est expatrié en 1967, en se défroquant). Verstappen, ancien sénateur PCB (1965-1968), prend le relais et l'oriente sur les luttes ouvrières dans le courant soixante-huitard, avant d'arrêter fin 1973 cette rare expérience pluraliste de journal militant ouvrier.

Dussart écrit couramment dans Le Travailleur. Verhaeren l'a ardemment soutenu en 1961 dans ses pages lors de la vaine tentative patronale de licencier le meneur syndical des ACEC. Gilbert Merckx, délégué principal CSC aux ACEC et sympathisant communiste, relaie avec la même passion des conflits internes, tels que la grève en 1962 des pontiers et opérateurs. Le premier article de Dussart date de

décembre 1962 et occupe le centre de la Une, contre les projets de loi anti-grévistes du ministre socialiste Pierre Vermeylen. Le syndicaliste salue les régionales de la CSC qui s'y sont opposées, comme à Charleroi. Il s'y exprime à nouveau en avril 1963 pour les élections sociales, en octobre contre les menaces aux libertés syn-

dicales et en décembre à l'encontre de « l'épouvantail » ministériel de l'inflation. Dussart s'appuie en juin 1964 sur la conquête communiste de Longwy pour valoriser l'union de la gauche, comme en France, dans la campagne qui précède les scrutins communaux et législatifs. On le retrouve encore en octobre pour le contrôle ouvrier en usine, en réaction à l'arrêt des Ateliers de l'Est (Marchienne-au-Pont), signe de la désindustrialisation graduelle de Charleroi, ou en janvier 1966 pour la rupture syndicale avec le gouvernement PSC-PSB. Dussart plaide en général pour la relance de l'action sociale, manquant rarement de critiquer l'apathie des directions FGTB-CSC. Le Travailleur lui fait gagner en renommée et lui attire l'adhésion d'une série de jeunes sociaux-chrétiens, qui renforce la cellule d'entreprise du PCB, qui connaît alors un vrai succès (jusqu'à 242 membres en 1965). L'un d'eux, délégué syndical, sera toutefois exclu de la CSC pour cette raison.

Dussart, une pratique politico-syndicale toujours ouverte sur la gauche catholique

Dussart n'hésite pas à sortir de sa zone de confort pour se faire entendre des sociaux-chrétiens. Il se rend en avril 1964 au séminaire de Malines, siège du cardinal, à l'invitation d'un prêtre-ouvrier pour échanger sur leur idée d'une Église neuve à réinventer et à « renouveler profondément ». Sept séminaristes lui adresseront leurs remerciements, pointant la « sérénité » de son intervention et son « courage » de se rendre dans l'ancre du cléricisme belge. « Puisses-tu trouver toujours en nous le vrai visage du Christ », lui écrit chaudement l'un d'eux. L'abbé Robert Mathelart l'a aussi connu : l'ancien doyen de Charleroi était vicaire à Marchienne dans les années 1960 pour la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) des ACEC. Il fera part de son admiration en 2011 pour son courage, sa droiture : « c'était un pur », écrit-il dans le livre d'or du funérarium.

Dussart veille aussi à l'usine à s'adresser aux ouvriers et ouvrières de confession catholique. Un tract pour les élections sociales de mai 1967 insiste sur la présence de démocrates-chrétiens sur la liste de la FGTB, se voulant incarner « un véritable front commun », sans la CSC. Malgré le départ de Verhaeren en France, Dussart maintient un contact avec lui et se rend en 1975 à Grenoble à son mariage en qualité de témoin, geste qui l'avait beaucoup touché.

Il tient à cultiver un rapport de respect avec la CSC des ACEC, en particulier son représentant Daniel

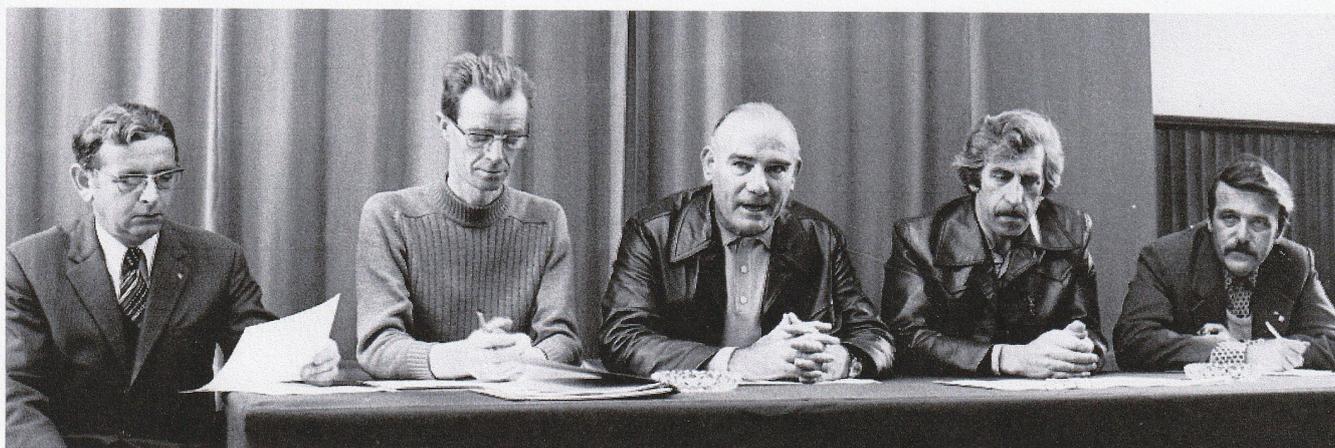


Robert Dussart au mariage de Raphaël Verhaeren, 1975 (archives personnelles de Josiane Vrand).

Léali, et leur adresse à tous le bulletin de la communiste Fédération syndicale mondiale, refusant de laisser jouer une guerre syndicale déplacée malgré la tradition étroite des camarades socialistes. De même, Dussart veille à constituer au sein de la firme durant les années 1970-1980 un « front des progressistes », composé des cellules du PCB, du PSB et du MOC des ACEC, pour parler d'une même voix contre la menace de dislocation de l'entreprise. Les dirigeants communistes espèrent ainsi que ce type de lutte séparera le MOC du PSC. Quand un éphémère petit parti en émerge entre 1983 et 1988, SeP

(Solidarité et Participation), Dussart tente en vain de resserrer le dialogue. Alors président francophone du PCB, le syndicaliste a même essayé que son parti adopte une position équidistante entre FGTB et CSC, pourvu qu'il soutienne des syndicalistes de combat lors des élections sociales de 1987, mais cette démarche a capoté.

Dussart n'est pas le seul dirigeant syndical communiste de la région à s'ouvrir aux sociaux-chrétiens pour renforcer l'unité ouvrière. Marcel Couteau invite l'abbé André Monnom, lors de l'occupation ouvrière de l'Anglo-Germain (La Louvière) en mai 1967



Conférence de presse aux ACEC à la droite de Dussart, Claude Goffaux, délégué CNE des ACEC, avec Jacques Glinne, Claude Goffa (*Le Journal de Charleroi*, 5 juin 1976, archives personnelles de Josiane Vrand).

contre la fermeture de l'atelier, à célébrer une messe à l'égard des ouvriers et ouvrières croyant.e.s. Le doyen de La Louvière avait déjà témoigné en 1965 de sa solidarité envers leur combat et officie un dimanche matin dans le grand hangar de cet atelier ferroviaire. Une délégation d'anciens de l'Anglo-Germain fleurit en 2004 sa tombe lors de son enterrement en remerciement de cette messe fameuse.

Cartels électoraux catholico-communistes : un compagnonnage rare et infructueux



René Noël, sénateur communiste

Mais le rapprochement le plus concret entre communistes et chrétien.ne.s de gauche a lieu après l'appel de Léo Collard au 1er mai 1969 de Charleroi. Le président du PSB sollicite en effet les progressistes à dépasser le clivage philosophique. C'est un appel du pied à la gauche catholique, peu concluant, mais les communistes le prennent au mot. Collard ne s'adressait pourtant pas à eux, s'étant sans doute trop avancé. Le PCB semble avoir trouvé le moyen de faire résonner en Belgique le rapprochement simultané de la gauche française et de tirer avantage des élections communales d'octobre 1970. Le Groupement politique des travailleurs chrétiens (GPTC) est donc constitué dans la foulée, en février 1970, par des militant.e.s borains du MOC, en particulier Josse Gilquin, délégué syndical CSC aux chemins de fer vicinaux. Le GPTC rejoint en 1972 l'Union démocratique et progressiste (UDP) de René Noël à Mons. Cette liste électorale, menée par ce truculent sénateur communiste, regroupe déjà des sociaux-chrétiens en rupture avec le PSC et lui a permis en 1964 de conquérir Cuesmes. Son succès s'élargit à Mons, suite à la fusion de ces communes en 1972, parvenant à entrer dans la majorité communale par la

grande porte. Noël plaide auprès de ses camarades pour élargir ce type de cartel, avec une certaine fortune, quoique limitée au Hainaut. Peu de socialistes soutiennent l'initiative, à l'exception notable des syndicalistes Setca-ACEC. Le GPTC est un instrument de dialogue idéal entre le PCB et le MOC, élisant son chef Gilquin en 1974 à la succession de Noël au Sénat, avec un périodique diffusé en masse et des positions axées sur la lutte de classes. Mais ce groupe s'éteint avec l'UDP après l'échec des élections communales de 1976 et des disputes de Noël avec la tête de son parti, qu'il quitte en 1980.[1]

Les élections communales de 1976 marquent la fusion des communes. Ces refontes permettent aux socialistes de se libérer des alliances tissées avec les communistes, qui perdent presque tous leurs mandats exécutifs. C'est le cas à Charleroi de l'échevin damrémois Maurice Magis. Dampremy perd sa majorité pluraliste qui avait renversé en 1964 Adhémar Mombaerts (PSB), en fonction depuis 25 ans, et l'avait remplacé par une tripartite inédite : communiste, sociale-chrétienne et socialiste radical. Alors que Willy Seron se prépare à troquer son maïorat pour un échevinat à Charleroi, Raymond André, président MOCiste de la Démocratie chrétienne locale et échevin damrémois, écrit à Dussart en 1974 pour faciliter l'extension de l'UDP à sa liste, en réaction à l'inimitié que lui voue Magis. Cette main tendue reste toutefois sans effet, clôturant ainsi un cycle initié en 1932 avec l'éclatement de la gauche locale et le rapprochement rare des dissidents sociaux-communistes avec les sociaux-chrétiens de cette petite commune ouvrière.[2]

Conclusions : une démarche inaboutie qui pose toujours question

Les relations catholico-communistes ne connaissent plus par après le même engouement. Pas même le débat autour du « compromis historique » entre PC italien et Démocratie chrétienne (1973-1978) ne relance en Belgique l'intérêt pour ce type de convergence. Dussart continue à entretenir un rapport cordial avec Léali, son homologue de la CSC aux ACEC, fructueux lors de la grève victorieuse de 1979 pour la semaine des 36 heures. Mais leur accointance se brise en 1985, alors que se profile la dislocation résistible de l'entreprise. La chute rapide du PCB, déjà marginal, règle la question. Côté social-chrétien, ce compagnonnage est de toute façon dépassé par la recomposition politique de la gauche catholique, déchirée entre le PSC et Ecolo, l'accélération de la déconfectionnalisation et la crise au sein de l'Église. Le renforcement de l'antagonisme autour du bloc de l'Est, surtout en Pologne où émerge alors l'aura de Jean-Paul II et de Solidarnosc contre le régime de Jaruzelski, achève de couler toute camaraderie.

Ainsi se clôt un contact inabouti, mais évocateur

quant à la pérennité actuelle du front commun syndical et du dialogue entre forces syndicales comme politiques. Si l'étanchéité des piliers philosophiques s'est largement atténuée, le rapport entre syndicalistes chrétiens et communistes s'est renouvelé bien plus fortement avec la soudaine popularité du PTB. Sa cote de sympathie au sein même des rangs de la CSC dépasse de loin les succès sporadiques du PCB et pose de nouvelles questions quant à une éventuelle radicalisation du syndicat chrétien dans les conflits sociaux ou envers sa délicate équidistance avec la FGTB, qui n'est pourtant pas délaissée.

Notes

[1] Le Journal de Charleroi, novembre 1971 ; MAERTEN F., « René Noël et l'Union démocratique et progressiste, 1971-1982. À la recherche d'un autre communisme dans un Borinage en crise », Cahiers d'histoire des temps présents (CHTP-BEG), n° 15, 2005, p. 435-459 ; LEWIN R., « Vie et mort de l'UDP », dans COENEN M.-T. (dir.), Le rassemblement..., p.165-186 ; NAIF N., L'eurocommunisme en Belgique. Crises et débats autour d'une voie belge au socialisme (1954-1982), Bruxelles, CARCoB-CHSG, 2004, p. 114-127.

[2] Archives personnelles de Josiane Vrand, lettre de R. André à Dussart, 18 février 1974 ; La Nouvelle Gazette, 6 mars 1974 ; lettre ouverte au Renouveau damremois par R. Dussart ; ACJJ, À votre service, périodique de la section PCB Dampremy, 1970.

POUR CITER CET ARTICLE

THOMAS A., « Robert Dussart et le rapport communiste au syndicalisme chrétien (1961-1976) : approche originale inaboutie ou illusion persistante ? », Dynamiques. Histoire sociale en revue, n°18 : Militer en entreprise, une réalité polymorphe : l'exemple des ACEC, juin 2022, mis en ligne le 2 juin 2022. www.carhop.be/revuescarhop/.

1944, fin de la guerre

Lors de notre dernier récit, Roger nous racontait les exploits d'un membre de la JPB.

Roger Pullinck avait gagné la course accoutré de vêtements d'hiver. Il avait battu tous les concurrents à l'étonnement des spectateurs parmi lesquels se trouvait Eddy Poncelet, membre du Comité central de la JPB.

Eddy avait une grande renommée car lors de son service militaire à la marine, il avait organisé une manifestation pour s'opposer au gouvernement qui voulait porter le service militaire à 24 mois. Eddy passa devant le Conseil de Guerre et finalement fut



condamné à un mois de prison et à une amende. L'affaire avait fait grand bruit parmi la jeunesse.

Comme responsable national, Eddy devait contrôler les activités de la section JPB de Marcinelle. Il aimait se retrouver parmi nous et après les activités, j'avais le plaisir de lui offrir le lit. Je rappelle que j'habitais rue de la Grogère et lors d'une visite, notre camarade fut étonné de rencontrer une de nos voisines. Cette dernière était flamande et s'exprimait très difficilement en français. En la rencontrant, Eddy réalisa qu'elle faisait partie de sa famille, une tante dont il avait perdu la trace depuis au moins 15 ans.

Un jour, notre responsable fut chargé d'une pénible mission. Il était venu nous faire part d'une décision prise tant par les autorités de la JPB que du PCB. Notre camarade Georges Glineur était chargé de prévenir notre responsable fédéral Maurice Magis qu'il était suspendu de sa responsabilité de représentant fédéral de la jeunesse car cet ami avait une tendance très prononcée aux boissons alcoolisées. A l'époque, on ne badinait pas avec ce genre de comportement au sein du parti. Notre section était très embarrassée de prendre un tel jugement à l'encontre de Maurice, un chouette copain. Finalement avec beaucoup d'hésitations, nous avons opté pour adresser un blâme à notre camarade et lui demander de s'amender. Il accepta et de ce fait resta notre responsable fédéral. Ce fut un moindre mal.

Maurice Magis était aussi conseiller communal à Dampremy où il était très actif. En 1950, il avait organisé une manifestation contre la venue à Charleroi du général polonais Anders. Il faut se rappeler un fait. Après le déclenchement de la guerre contre la Pologne par les nazis, le 1^{er} septembre 1939, beaucoup de ressortissants de ce pays s'étaient, en grand nombre, réfugiés en France. Plusieurs d'entre eux s'étaient engagés dans la Légion étrangère pour lutter contre les Allemands.

En juin 1940, comme le général De Gaulle, un général polonais réfugié en Angleterre lança à son tour à ses compatriotes un message leur demandant de porter les armes contre l'envahisseur et les engagea à combattre aux côtés des Anglais. La légion

étrangère permit aux Polonais qui le voulaient de rejoindre cette armée en formation. Ils se distinguèrent en Afrique du Nord, en Italie, en France et dans les combats en Hollande ainsi que lors du franchissement du Rhin.

Après la guerre, quoiqu'il ait constitué une armée avec l'accord des Russes, le général Anders ne se solidarisa pas avec le nouveau gouvernement de démocratie populaire en Pologne. Il devint un anti communiste virulent.

En 1950, il vint tenir une conférence au Passage de la Bourse à Charleroi pour fustiger le nouveau gouvernement polonais, l'Union soviétique et le système communiste en général. Une contre-manifestation rassembla d'anciens résistants et des militants communistes qui vinrent clamer leur hostilité. Les militants communistes de Marcinelle y étaient nombreux.

C'est dans ce climat émotionnel qu'un Ukrainien du camp de Sart-Saint-Nicolas se vanta auprès d'un des curés présents qu'il avait combattu l'Armée Rouge avec Vlassov. Il se frappait la poitrine avec fierté. Nestor Henry, alors conseiller communal à Marcinelle, l'avait entendu. Son sang ne fit qu'un tour et il administra une gifle retentissante au renégat ukrainien.

Le curé fut poursuivi jusqu'au quai de Sambre tout proche aux cris de « Arrière, noir corbeau, cri repris par tous les présents dont notre camarade Maurice Magis. Maurice fut emmené par la police vers le commissariat le plus proche. Les policiers se sentirent obligés de le relâcher car notre homme ne cessait de chanter l'Internationale à tue-tête dans le poste de police de la ville basse.

Il faut savoir que nombre de ces Ukrainiens avaient créé des bataillons de l'Armée de Libération de l'Ukraine. Ces groupes armés étaient commandés par Vlassov, général d'origine ukrainienne, transfuge de l'Armée Rouge. Ils s'y firent souvent remarquer par leurs crimes. Cette armée de libération remplaçait les divisions allemandes qui partaient combattre sur le front de l'Est. Ils officièrent aussi dans les camps de concentration

En 1945, une de ces divisions fut engagée dans des combats à Prague et une autre en Silésie. Vlassov fut fait prisonnier par les Américains et remis aux Soviétiques. Il fut jugé comme criminel de guerre et exécuté en 1946. La crainte d'un jugement similaire empêcha la majorité des soldats ukrainiens de rentrer chez eux. Privés de leur nationalité, ils se perdirent dans la masse des millions des personnes déplacées qui avaient croupi dans les camps nazis dans toute l'Europe occidentale jusqu'en 1950. Comment s'étaient comportés toutes ces personnes durant la



Le général polonais Anders

guerre. Nul ne pouvait le dire sauf si un des débris de l'armée Vlassov venait s'en vanter comme le renégat cité plus haut.

Le camp de Sart-Saint-Nicolas à Marcinelle abritait des personnes de mêmes origines, Estoniens, Lithuaniens et Ukrainiens.

A partir de 1945, des ouvriers mineurs furent hébergés dans des logements faits de tôles ondulées demi-cylindriques comme nous l'évoquions dans d'autres articles.

Oppositions idéologiques

Le groupe des camarades qui avaient formé la section de la JPB n'avaient pas renié leurs origines. Quand l'école catholique de la Villette organisait sa fancy-fair annuelle, nous y assistions toujours. Nous y retrouvions nos anciens condisciples et nous buvions un bon verre tous ensemble. Les dames patronnesses se souvenaient de nous et se promettaient d'entamer une série d'« Ave Maria » pour le retour au bercail des brebis égarées. Il faut croire que les prières n'atteignirent pas le Très Haut. Un jour, Pierre Gaspard, bourré, se permit une petite fantaisie de mauvais goût : il se permit d'uriner contre le comptoir du Cercle Saint Joseph. Il ne trouva son salut que grâce à ses jambes puisqu'il fut



poursuivi jusqu'au bout de la rue Defuisseaux.

Evidemment, nous n'étions pas d'accord avec ce genre de provocations. Nous nous sommes fait engueuler de Bolcheviks, préparateurs du grand soir. Nestor Giot n'était pas d'accord non plus avec ces sortes de virées d'autant plus qu'il nous avait remis le livre « L'Education communiste » de Makarenko afin de parfaire notre formation.

Lucien Henri de Mont-sur-Marchienne très regardant sur la morale fulmina quand il apprit l'histoire car il avait amené sa fille Ginette à la JPB et demandait qu'on lui donne une bonne formation marxiste. Cependant Ginette lorgnait plutôt vers la gent masculine que d'attacher plus d'importance aux principes fondamentaux de philosophie de Politzer qu'on nous avait conseillé d'étudier. Indépendamment de cela, elle devint une bonne militante et vendit, à elle seule, une quarantaine de revues « Jeune Belgique » qui était le journal de la JPB .

Nous avons donc toujours voulu rester corrects vis-à-vis de catholiques mais un jour, cela faillit tourner mal pour nous. Nous étions en plein moment de l'affaire royale et nous avons placardé dans tout le quartier des affiches proclamant « Vive la République ».

Cela était interdit et les plus excités du PSC cherchaient à savoir qui avait collé afin d'user de représailles. Mon père entendit le dénommé Lambert dire : « Si je vois un portrait de Staline placé à une fenêtre, je jetterai un pavé dedans ». Mon père lui répondit : « J'en ai justement une et je vais la placer à ma fenêtre. On verra alors qui osera lancer

un pavé chez moi. »

Cela se tassa mais un jour une militante, Georgette, épouse d'un conseiller PSC proposa d'aller coller des affiches communistes sur la palissade en tôle des ACEC. Elle voulait faire enrager son mari qui était un coureur de jupons renommé.

Le PSC Alterman la menaça d'une procédure d'excommunication*. Il me menaça de la même sanction car disait-il, nous étions tous dans le même sac. Ce ne furent que paroles en l'air. On oublia cette affaire et nos rapports avec les catholiques ne furent pas vraiment mauvais. Georgette, quant à elle, passa par la suite au PSB.

Quand j'allais coller aux ACEC, je passais souvent boire une bonne pinte au café de la place où se réunissait Alterman et sa bande de catholiques. J'entrais alors avec mes affiches sous le bras et un seau de « pâte » à la main. A part quelques sourires moqueurs, on ne me fit jamais la moindre remarque.

*Sa Sainteté le Pape Pie XII vient de décréter l'excommunication majeure contre tous les communistes militants qui seraient catholiques. Ce qui signifiait qu'ils n'avaient plus droit aux sacrements et autres secours de l'Église.

Roger Nicolas



Nos activités culturelles

Dans les années 50, il y avait un groupe de danses folkloriques polonaises à Marcinelle. Ce groupe était dirigé par Maria qui habitait la rue Neuve. Certains d'entre nous en faisaient partie. Avec eux, nous avons organisé des bals au salon du XII. Ce groupe se produisait partout. Une cousine de mon épouse en fit partie et bientôt, il compta plus de Belges que de Polonais car Maria et ses copains s'en étaient retournés en Pologne

Plus tard avec ma fille Françoise, j'ai organisé un bal polonais avec un autre groupe dans la salle de la Maison du Peuple de Gilly. A cette occasion, Anne-Marie, militante de Goutroux vint avec une amie pour nous renforcer. Cette personne s'appelait Greta et était d'origine allemande. Elle n'avait pas 12 ans lorsque sa mère se réfugia en Belgique, fuyant la RDA. Devenue adulte, Greta désapprouva sa mère, qui disait-elle, avait agi de façon irréfléchie croyant faire fortune chez nous. Lorsque sa mère devint vieille, elle l'eut à sa charge car sa maman n'avait droit à aucune pension. C'est la raison pour laquelle Greta, la transfuge malgré elle, regretta toujours son pays d'origine et nous épaula dans toutes nos actions.

Le Cercle Rénovation de Dampremy.

Ce cercle dramatique jouait des pièces en wallon. J'en faisais partie ainsi que d'autres de mes amis. Une des pièces, la plus importante de celles que nous avons jouées, s'intitulait « L'amour autour du monde ». C'était une pièce en huit actes dont le régisseur était Armand Letellier de La Docherie. Dans les scènes en wallon, je tenais un petit rôle secondaire. Par contre, je devais exécuter des danses folkloriques de plusieurs pays. Un petit groupe de danseurs fut formé et c'est Jeanne Papeux de la Quairelle à Jumet qui nous les apprenait. Jeannine avait été danseuse aux Variétés à Charleroi. Les thèmes de la pièce étaient : « L'amour aux Etats-Unis, au Brésil, en Italie, en Pologne, en URSS, à Paris et enfin en Wallonie. »

Dans l'acte « L'amour à Paris », je portais un pull très décolleté qui laissait apercevoir un gros foulard rouge à carreaux. Avec une casquette retombant sur l'oreille, j'étais paré pour une danse d'apache. C'était une danse acrobatique que j'ai répétée plusieurs fois chez Jeannine qui contrôlait chaque geste. C'était une danse assez brutale, aussi me fallait-il une partenaire solidement bâtie. Gilberte, une jeune fille anglaise qui habitait Jumet fit très bien l'affaire

Malheureusement, une semaine avant la représentation, sa mère tomba gravement malade et elle dut s'en occuper. Il fallut lui trouver une remplaçante.



C'est ma sœur Huguette qui prit la place et Jeannine dut faire son apprentissage en catastrophe. Cela a toutefois très bien marché et la pièce fut réussie le jour de la représentation.

Pendant les répétitions, Marcel Dagnicourt de Roux devait chanter les deux chansons d'amour qui lui étaient dévolues. Sa sœur venant de gagner un cachet radiophonique, Marcel se croyait issu d'une grande famille de chanteurs. Il travaillait aux ACEC et c'est dans les WC de l'usine qu'il répétait son rôle. Il chantait comme une carafe fêlée et les ouvriers qui vidangeaient à ce moment les urinoirs, riaient de bon cœur en l'écoutant brailler ses rengaines.

Lors de l'avant dernière répétition, Armand Letellier se tourmenta et lui dit : « Tu chantes faux ». Mais il était trop tard pour lui trouver un remplaçant. Dans l'acte « L'amour en Wallonie », Marcel dut faire une déclaration d'amour en wallon à ma sœur Huguette. Il la tenait dans ses bras et lui débita son boniment. Comme il était réellement amoureux, ce fut une réussite et il fut vivement applaudi. Il avait tenu son rôle à merveille.

La danse d'apache ayant connu un tel succès, cela fit germer une idée dans la tête du camarade Maurice Magis. Nous étions en 1952, et il nous fallait préparer des élections communales et organiser une série de meetings. La plupart du temps, ces interventions n'étaient pas autorisées. Nous ne pouvions donc pas les annoncer en distribuant des tracts.

L'idée de Maurice était d'attirer les gens sur les places publiques en organisant un petit spectacle de danses. Il prendrait la parole par la suite. Il sollicita donc mon aide ainsi que celle de ma sœur. Nous avons ainsi organisé notre danse d'apache sur la place des Haies à Marcinelle., au quartier de la Violette à Dampremy, sur la place de Heigne à Jumet et sur celle des Aiselles à Roux.

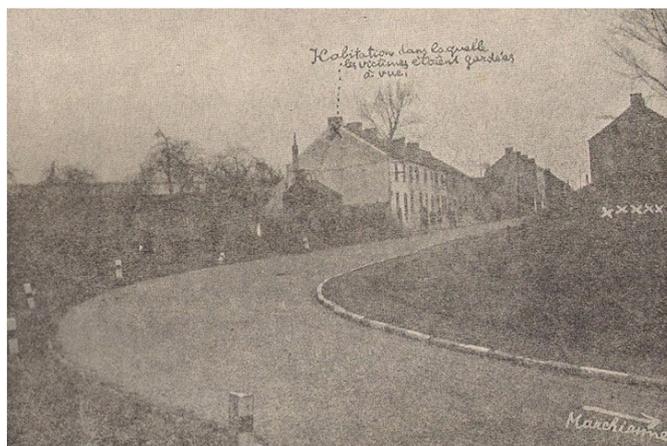
Sur cette dernière, des gendarmes se sont amenés. Nous pensions qu'après ma danse, nous serions obligés de donner notre carte d'identité. Au lieu de cela, ils nous remirent à ma sœur et moi un billet de 50 FB comme soutien. Maurice put alors tenir son discours comme le spectacle avait plu.

A suivre
Roger Nicolas.

LA MEURTRE DU 18 AOÛT (SUITE N°34)

Les tueurs

Les hommes qui perpétrèrent Les abominables crimes venaient en partie de Bruxelles ou étaient ori-



ginaires de la région de Charleroi.

Nous vous avons déjà raconté comment le complot avait été ourdi par l'Etat-Major de Rex à Bruxelles dont le principal responsable était Victor Matthys, Führer a.i. de Rex.

Ce parti avait comme ambition d'accaparer tous les postes de commandes et toutes les fonctions du pays. Il avait ainsi mis sur pied quantité de services et de sections et sous-sections dans toutes les villes de Belgique, majoritairement en Wallonie et à Bruxelles.

Les hommes venant de Bruxelles faisaient partie
-De l'Etat-Major de Rex

-Du personnel administratif de ce parti

-De la Formation B chargée de la protection des chefs

-Du département de la sécurité et de l'information

-De la Brigade Z chargée des arrestations, auteurs de tortures, assassinats. Ceux-ci étaient déjà les auteurs de 44 malversations. Le chef opérationnel était Victor Matthys. Elle fournit ainsi un nombre important de tueu

Les participants de Charleroi appartenaient

-A la Brigade DSI sise avenue de Waterloo 50 à Charleroi, chargée de la protection des autorités rexistes du Grand-Charleroi

-En 1943, le collège échevinal de Charleroi avait créé une police spéciale ne relevant pas de l'autorité du commissaire de police. Elle portait le nom de Police 50 mais aucun de ses membres ne participa aux représailles sanglantes.

-La Formation B (rue du Parc 25) devait protéger les autorités rexistes du Grand-Charleroi. Ils avaient accompli un grand nombre de représailles dont de nombreux assassinats. Nombre d'entre eux furent exécutés par la suite lors de leur comparution devant

la justice belge rétablie dans ses fonctions.

-D'autres organismes y participèrent comme les Hilfsfeldgendarmerie, les EZivilfahnders, des membres du groupe flamand De Vlag et des Gardes wallonnes.

Après les nombreuses représailles qui avaient déjà endeuillé la région, les étaient environ 150 à se rendre sur le lieu du drame à venir. Des dispositions prises, tout le quartier fut surveillé par des sentinelles.

C'est à l'aube naissant qu'arrivèrent les grands supérieurs comme Victor Matthys et les membres de son Etat-Major tout comme des personnalités carolorégiennes comme l'échevin Pevenasse.

Matthys rassembla tout le monde et fit appel aux volontaires devant abattre les otages. Les prisonniers devaient être amenés dans le petit virage de la rue à petite distance de la maison Hublou. Leurs corps seraient déposés dans la prairie voisine. Les façons de tuer furent définies ; une balle dans la nuque puis une autre dans la tempe. Les prisonniers devaient être entourés de deux assassins. 45 à 50 membres se portèrent volontaires.

On fit miroiter à ces individus qu'ils pourraient ainsi porter l'insigne du sang réservé à ceux qui avaient supprimé un ennemi du mouvement Rex.

Ces hommes se groupèrent en une colonne composée chaque fois de deux membres. Le rôle des bandits situés à l'intérieur de la maison fut défini. Tout réglé, l'ordre fut donné de mettre en mouvement les moteurs des voitures et du camion pour étouffer le bruit des détonations.

Résumé effectué par Robert Tangre

La meute

18 août 1944, il est six heures et quart, tous les préparatifs sont mis au point et le signal du massacre est donné.

C'est Monsieur Mayence qui monta le premier suivi de Madame René Gobbe. Celle-ci fut placée dans un coin de la pièce principale de la maison, face au mur. Elle sera le témoin des choses horribles qui vont survenir. Elle entendra défilé tous les otages et y restera durant tout le temps de la tuerie.

Dans la cave, les prisonniers comprennent que l'heure de leur mort est venue. Ils étaient prêts à aller vers la fin cruelle de leur vie avec stoïcisme et courage.

Ensuite, ce fut le tour de M le Commissaire Brogniez suivi de 2 ou 3 agents de police, déclara la prison-

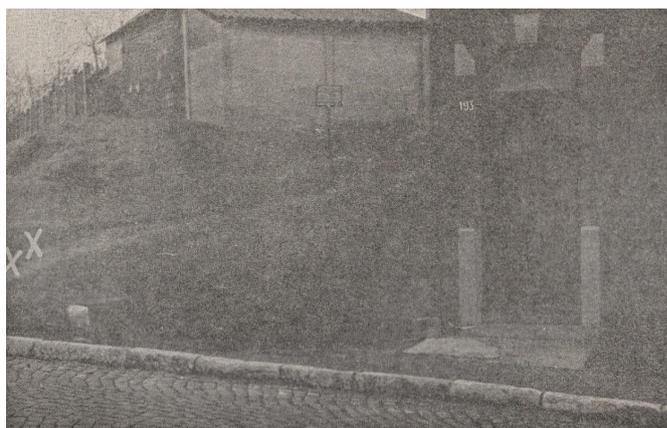


nière. De son côté, M Stoquart qui avait été arrêté pour interdiction de circuler à vélo durant le couvre-feu ne figurait pas sur la liste des otages. On lui, ordonna de s'asseoir sur une chaise. Lui aussi, eut la vie sauve et entendit toutes les victimes appelées l'une après l'autre .

Le docteur Huberlant sera le dernier. Les malheureux n'opposèrent aucune résistance. Leurs assassins les firent descendre à quelques mètres sur le trottoir de leur prison. Ils subirent à peu près tous un sort semblable. Le premier tueur leur décocha un coup de feu dans la nuque. La victime s'affaissant, le second déchargeait son arme dans la tempe. Saisissant les malheureux abattus, les mourants furent saisis par les poignets et traînés à travers la route. Ils furent abandonnés face contre terre sur un espace herbeux longeant la voirie

Certains, toutefois, ne firent pas ce chemin et furent tués après avoir tout simplement traversé le chemin et abattus face à la maison Daxhelet. Ces faits furent certifiés par une partie des rexistes qui ne prirent ou ne voulurent pas devenir auteurs des crimes. Parmi eux, figuraient plus spécialement ceux qui avaient été désignés comme sentinelles.

Les homes abattus, il restait les trois femmes et M le Doyen Harmignie. Ces dames auraient souhaité sortir en compagnie de l'homme d'église ce qui leur fut



refusé. Un débat eut toutefois lieu lorsque ce fut le tour d'occire Madame Massin, âgée de 65 ans. Certains des meurtriers pensaient-ils à leur propre mère ? M le Doyen fut abattu le dernier.

Après le massacre, M. Hublou dont la maison servit de prison rapporta que l'endroit de l'exécution consistait en une masse de sang coagulé et d'éclats de cervelle et qu'une longue traînée sanglante indiquait la traînée des corps des suppliciés vers le talus gazonné.

D'après les témoins du massacre, un homme tenta toutefois de s'enfuir et fut abattu comme un chien.

Résumé écrit par Robert Tangre
A suivre

SOCIÉTÉ

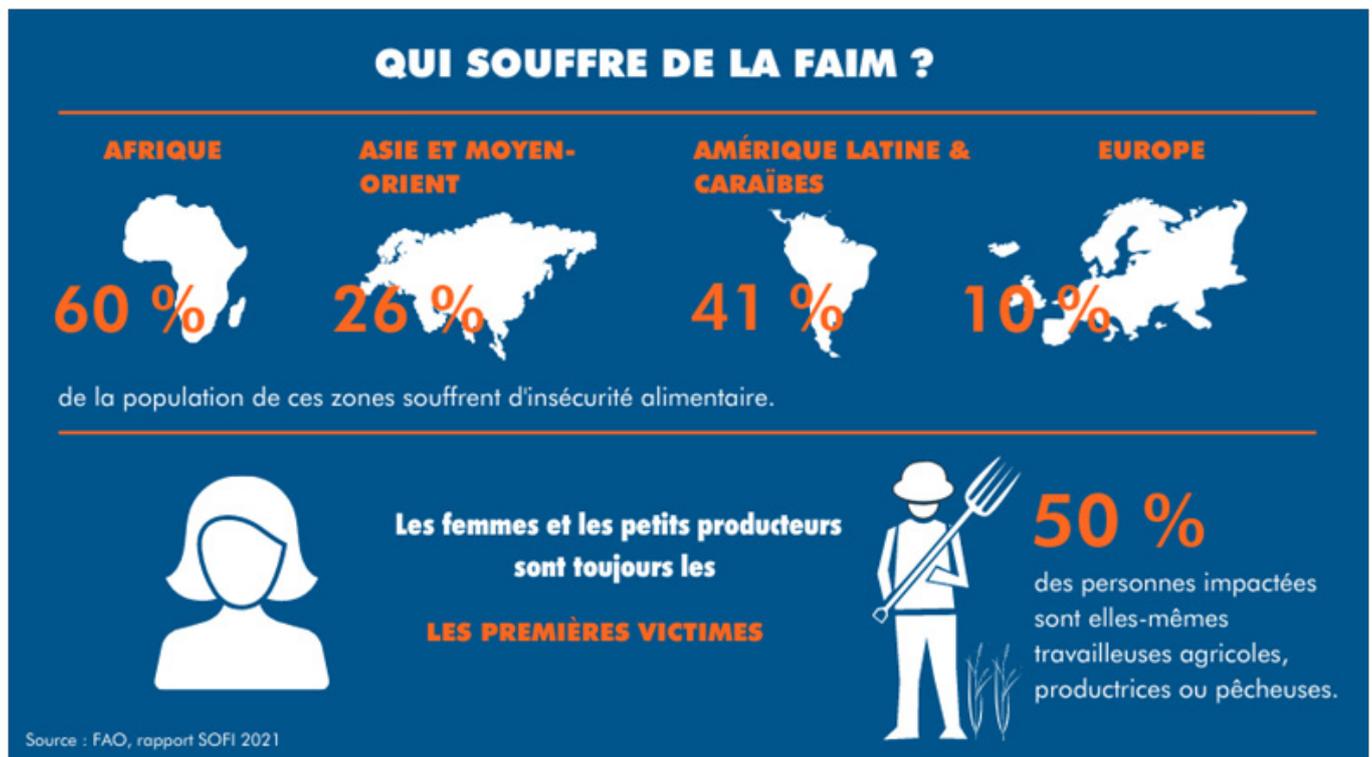
Guerre en Ukraine, une menace pour la sécurité alimentaire, une de plus ...

Les instabilités du monde font grossir le rang des affamés. Après le Covid-19, c'est la guerre en Ukraine qui fait planer des risques énormes sur la sécurité alimentaire mondiale. Face à la flambée du prix des denrées alimentaires, des mesures doivent être prises d'urgence, mais cette réponse à court terme ne doit pas remettre en cause la nécessité d'un changement en profondeur, car chaque crise

mondiale illustre la vulnérabilité et l'inadéquation de notre système alimentaire aux défis du 21ème siècle.

La faim touche aujourd'hui une personne sur dix, essentiellement parce que cette part de l'humanité est trop pauvre pour avoir accès à des aliments en quantité suffisante. La récession économique créée par le Covid-19 a renforcé l'extrême pauvreté, qui a fait exploser la faim. De manière plus structurelle, pour les paysannes et paysans, premières victimes de la faim, les conditions de production sont de plus en plus difficiles face aux changements climatiques, à la perte de biodiversité, à la dégradation des terres mais aussi aux règles du commerce international qui les exposent à la concurrence d'agro-industries subsidiées par leurs Etats.

C'est dans ce tableau qu'intervient l'invasion russe en Ukraine qui, au-delà de ses nombreux aspects tragiques, fait peser des risques supplémentaires sur la sécurité alimentaire mondiale. En effet, la Russie et l'Ukraine produisent 12 pourcents des calories échangées sur les marchés internationaux, ce sont des poids lourds des exportations alimentaires de blé, de maïs, d'orge mais aussi de colza et de tournesol. Le covid-19 et l'augmentation du prix de l'énergie avaient déjà créé une augmentation sur les cours des matières premières alimentaires, la guerre en Ukraine les fait s'envoler à des niveaux stratosphériques. Le secrétaire général de l'ONU a ainsi mis en garde contre un « ouragan de famines » dans de nombreux pays. Les prix des céréales ont en effet dépassé les prix atteints lors de la crise alimentaire de 2008.



A l'époque avaient éclaté un peu partout dans l'hémisphère Sud des émeutes de la faim.

Dans certains pays, ces prix internationaux impactent déjà fortement les marchés locaux. Pour d'autres, ces prix n'ont pas encore influencé les cours locaux mais résonnent comme des alarmes annonciatrices de crises à venir. Ce sont particulièrement les consommateurs urbains de pays pauvres très dépendants des importations, et particulièrement des importations ukrainiennes voire russes qui sont à risque. La FAO pointe particulièrement 26 pays vulnérables d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie qui dépendent à plus de 50% de la Russie et de l'Ukraine pour leurs importations de blé.



Dans de nombreuses régions, certaines catégories de populations consacrent jusqu'à 80 % de leur budget à l'alimentation. Pour ces personnes, la marge de manoeuvre est inexistante pour s'adapter à une augmentation des prix. L'augmentation des prix signifie donc... la faim. En bref, la mise en concurrence de l'ensemble des agricultures du monde affaiblit l'extrême majorité des paysannes, qui doivent s'adapter à des prix bas, et elle renforce la dépendance des pays aux importations. Dans ce contexte, les augmentations soudaines de prix ne sont bonnes ni pour les consommateurs, ni pour la grande majorité des producteurs.

Dans le court terme, il est indispensable que l'Europe aide les pays les plus dépendants des importations à atténuer la hausse des prix. D'une part, l'Europe peut soutenir le renforcement dans ces pays des mécanismes de protection des plus fragiles et renforcer l'action du Programme Alimentaire Mondial qui a déjà beaucoup à faire et risque d'être dépassé par cette nouvelle crise alimentaire. Il est essentiel que les bailleurs de fonds ne diminuent pas leur soutien aux pays déjà fragilisés pour les réorienter vers l'Ukraine : il faut augmenter les enveloppes disponibles pour l'aide d'urgence et les

moyens de la coopération au développement, pour faire face aux répercussions mondiales de cette guerre. D'autre part, l'ensemble de la communauté internationale doit garder les marchés ouverts et faciliter l'accès des pays en développement aux stocks existants de produits agricoles.

Enfin, il est impératif d'enrayer la spéculation alimentaire qui exacerbe la flambée des prix sur les marchés des matières premières agricoles.

Ces objectifs de sécurité alimentaire à court terme ne doivent cependant pas nous empêcher de garder le cap sur nos objectifs à moyen terme : pour éviter des chocs à répétition sur les marchés internationaux, pour éviter de condamner une partie de l'humanité à la faim alors que notre production de calories dépasse largement les besoins, pour éviter de saper les principaux outils de production alimentaire – la terre, le climat, la biodiversité –, pour diminuer la dépendance de notre alimentation aux énergies fossiles et au gaz russe – nécessaire pour produire les engrais azotés dont nous sommes très dépendants –, il faut profondément transformer les systèmes alimentaires.

Ce n'est pourtant pas l'avis d'un ensemble de forces économiques et politiques, qui profitent des événements tragiques en Ukraine pour tenter de saper les objectifs environnementaux européens contenus dans la stratégie Farm 2 Fork, en agitant l'épouvantail infondé de la pénurie. Ce n'est pas non plus l'avis des promoteurs d'agrocarburants qui veulent surfer sur la crise de l'énergie pour augmenter les carburants produits à base de denrées alimentaires, ce qui va encore renforcer l'insécurité alimentaire.

Face à cette crise, ne nous laissons pas piéger par le narratif qui fait des objectifs européens en matière de transition agricole un handicap insurmontable à la productivité. Augmenter la productivité coûte que coûte au détriment des objectifs environnementaux, sans remettre en cause nos modes de consommation voraces en denrées alimentaires – alimentation du bétail, agrocarburants – est une fuite en avant.



Une agriculture familiale et durable est capable de nourrir la population mondiale et permettra aux générations futures d'également se nourrir, contrairement au modèle promu par l'agro-industrie qui épuise les sols, la biodiversité et le climat. Plus que jamais, défendre le Green Deal européen est le meilleur moyen de permettre à l'Europe de jouer un rôle positif sur la sécurité alimentaire dans le monde.

La plupart des aliments est aujourd'hui échangée sur les marchés locaux. Renforçons dès lors en priorité des systèmes alimentaires territorialisés et diversifiés. Soutenons leur transition agroécologique, pour qu'ils soient plus résilients aux chocs – climatiques, géopolitiques, économiques ou pandémiques – moins dépendants aux énergies fossiles et pour que nous ayons tous et toutes accès à une alimentation saine, diversifiée et de qualité.

Comme pour la crise énergétique qui, au-delà des mesures d'urgence, doit nous interroger sur notre dépendance et nous orienter vers une sortie des énergies fossiles, la crise alimentaire qui arrive doit nous rappeler qu'une transformation profonde de nos systèmes alimentaires est nécessaire et souhaitable. Atténuer nos ambitions pour la transition reviendrait à ne pas nous préparer à la prochaine crise, pire à y contribuer.

François Grenade (Iles de Paix), Amaury Ghijselings (CNCD-11.11.11), Benoit de Waegeneer (SOS-Faim) et Florence Kroff (Fian-Belgique) pour la Coalition Contre la Faim, coalition de 22 ONG belges actives dans la lutte contre la faim

Extrait de la RTBF

Mémoire coloniale, décoloniale, anticoloniale.

Ce lundi 19 décembre, la Commission spéciale sur le passé colonial de la Belgique a terminé sur un échec. Il n'y aura ni excuse ni réparation. Cet échec



donne à voir le clivage politique qui structure la mémoire du colonialisme.

Tout ça pour ça ? Deux ans et demi de recherches et de discussions, appuyées sur un « rapport des experts » de plus de six cents pages sur le passé colonial de la Belgique, aboutissent sur un échec. Faute d'accord, entre les partis de droite (flamands et francophones), d'un côté, socialistes et écologistes, de l'autre, qui composent le gouvernement belge, et faute d'accepter de recourir à une majorité alternative, les recommandations de la commission du Parlement fédéral sont abandonnées.

Des regrets plutôt que des excuses

120 recommandations sur 128 faisaient consensus, selon les parlementaires de droite, regrettant « l'obstination » de leurs collègues à s'accrocher à la volonté que l'État belge « présente ses excuses aux peuples congolais, burundais et rwandais pour la domination et l'exploitation coloniales, les violences et les atrocités, les violations individuelles et collectives des droits humains durant cette période, ainsi que le racisme et la discrimination qui les ont accompagnés ». Des regrets, oui, mais pas d'excuses.

Fallait-il dès lors faire l'impasse sur ce « détail » pour aboutir à un accord ? En réalité, ces excuses constituent la première condition pour déverrouiller le narratif colonial qui demeure encore aujourd'hui dominant. Elles représentent la base d'une politique de réparation, qui implique, au minimum, comme l'indique le rapport des experts et expertes, « la reconnaissance de l'injustice elle-même ».

Les regrets renvoient le colonialisme au passé et le cantonnent à une dimension morale, qui n'engage à rien et évacue responsables et responsabilités.

Ce refus de la famille libérale est d'autant plus significatif qu'il intervient le jour même où, aux Pays-Bas, le Premier ministre, de centre droit, Mark Rutte, a présenté les excuses officielles du gouvernement pour le rôle de l'État néerlandais dans l'esclavage. Il tranche également avec le passé récent où deux figures politiques de droite, Guy Verhofstadt, le 7 avril 2000, par rapport au génocide rwandais, et Louis Michel, un an plus tard, par rapport à l'assassinat de Patrice Lumumba, en 1961, présentèrent leurs excuses au nom de la Belgique.

Mais, il s'agit là d'arbres libéraux qui cachent la forêt de complaisance, d'impunité et d'autosatisfaction, aux relents néocoloniaux, que représentent l'establishment, en général, et la droite, en particulier. Or, ces dernières années, le royaume belge n'a pas échappé à la vague mondiale de droitisation. Le rapport émet l'hypothèse que c'est « peut-être moins une amnésie collective que le silence qui ca-



ractérise la relation de la Belgique avec son passé colonial ». Encore faut-il ajouter que ce silence est économiquement intéressé, politiquement organisé et idéologiquement cadenassé.

La mémoire entravée de l'anticolonialisme.

La création, au cours de l'été 2020, de la Commission spéciale chargée d'examiner le passé colonial de la Belgique et ses conséquences, s'inscrit dans la double pression du développement des réflexions décoloniales et de la montée en puissance des revendications du Sud, ainsi que dans l'écho mondial qu'a eu le mouvement Black Lives Matter, aux États-Unis. Elle participe également de la perspective de justice transitionnelle, à l'origine de l'établissement de commissions dans divers pays, comme en Australie et au Canada.

Le message renvoyé par le parlement belge est celui d'un refus de justice et de toute transition. À défaut d'un programme d'actions sur les suites qu'il convient de donner au passé colonial, nous reste la condamnation unanime et sans ambiguïté du colonialisme développée dans le rapport. Les divergences entre historiens et historiennes portent sur l'ampleur et ses conséquences, pas sur l'existence d'une violence systématique aux fondements

mêmes du régime colonial.

Caractérisée par le pillage des ressources, le travail forcé et le racisme, la « mobilisation constante (...) de brutalités inconnues et inimaginables pour ceux qui les subissaient, brutalités multiformes, continues », érigées, « en un véritable système durable de domination, de coercition, d'exploitation », la colonisation belge entraîna les peuples d'Afrique centrale au cœur des ténèbres.

Le rapport insiste également sur le fait que, dès le début, le colonialisme a toujours été contesté et combattu. Paradoxalement, alors que ces dernières années, la mémoire des résistances des populations colonisées est visibilisée et valorisée, celle de l'anticolonialisme au Nord, aussi marginal qu'il ait été, semble s'effacer. Y compris dans ce rapport. Cela tient largement à la reconfiguration historique qui s'est opérée, à l'angle sous lequel sont aujourd'hui appréhendées ces luttes et à la tendance à dépolitiser le débat.

En Belgique, comme ailleurs dans le monde occidental, l'anticolonialisme fut d'abord et avant tout l'œuvre des franges radicales – anarchistes, communistes et gauches socialistes – du mouvement ouvrier, qui s'élevèrent contre l'exploitation, la domination et l'aliénation sous le joug de l'impé-

rialisme. Un impérialisme qui était conçu comme la forme ultime, la plus « pure » et la plus brutale, du capitalisme. Et la décolonisation, en fondant le projet d'autodétermination nationale et celui de révolution sociale (souvent socialiste), participait d'un horizon commun d'émancipation.

L'effondrement du communisme, l'éclatement du monde ouvrier, la focale mise sur les conséquences de la colonisation « sur le plan mental », académique, culturel, plutôt que sur les inégalités sociales et l'imbrication de l'histoire de l'accumulation marchande et du colonialisme, gomme cette mémoire anticoloniale. Et, avec elle, la matrice de la reproduction des rapports coloniaux qui continue de gouverner la géopolitique mondiale.

Un échec à moitié surprenant

Pour déplorable qu'il soit, l'échec de cette commission belge sur le passé colonial n'est qu'à moitié surprenant. Il s'inscrit dans l'opposition qui se fit jour lors de la Conférence mondiale contre le racisme de l'ONU, organisée en 2001 à Durban, en Afrique du Sud. Au cours de cette rencontre, les pays européens refusèrent d'ouvrir la voie à des réclamations financières, de présenter des excuses officielles pour les injustices historiques commises pendant le colonialisme et la traite des esclaves, et de prendre la mesure de la persistance des structures et pratiques du colonialisme, qui contribuent aux inégalités sociales et économiques actuelles.

L'échec de la commission belge sur le passé colonial donne à voir un clivage politique, qui se matérialise prioritairement dans les rapports gauche/droite et Nord/Sud. Le colonialisme constitue un crime contre l'humanité ; crime commis entre autres par l'État belge. Les faits sont têtus. L'idéologie impériale aussi.

Frédéric Thomas

Carte blanche parue dans Le Soir le 22 décembre.

LIBRES PROPOS

Orthographe, grammaire, calculs... chez les aspirants professeurs aussi, le niveau a baissé

Les résultats au concours 2022 de recrutement des professeurs des écoles sont tombés et, pour cer-



tains, ils ne sont pas bons du tout. Grammaire, orthographe, conjugaison, syntaxe et mathématiques : les correcteurs décrivent des candidats à « la langue pauvre », peu cultivés, qui citent des programmes de télé-réalité ou des films Disney.

Alors qu'on se désole régulièrement de la baisse du niveau des élèves, les aspirants professeurs des écoles ne font pas beaucoup mieux, si on en croit les rapports des jurys du Concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). Que ce soit à Lille, Besançon, Clermont-Ferrand, Strasbourg ou Marseille, les correcteurs s'inquiètent du manque de culture générale des candidats et de leurs lacunes de base en orthographe, grammaire ou encore en mathématiques. « Très peu de candidats citent des sources qui permettraient de démontrer une culture personnelle déplore par exemple le rapport de l'académie de Lille. Certains le font en se trompant d'auteur, en citant une émission de télé-réalité ou des dessins animés de Disney. Une petite minorité est en mesure de citer quelques lectures personnelles. » La forme n'est pas en reste : « Beaucoup de correcteurs s'étonnent encore du manque de maîtrise de la langue française, relèvent énormément d'erreurs orthographiques (accords de base), des fautes de syntaxe et des expressions familières, note le même rapport. La ponctuation est absente de certaines copies, les virgules, d'une manière générale, sont peu utilisées. »

Des connaissances « chancelantes »

Un exemple édifiant du niveau de certains candidats : la définition du mot « chancelant », que « très peu de candidats » sont en mesure de donner « au grand étonnement des correcteurs, puisque le contexte était fortement aidant ». Dans la grande majorité des cas, les candidats de l'Académie de Lille relient cet adjectif (qui signifie « vacillant ») au radical «

chance » ou « chant » : « Il en découle donc que des enfants « chancelants » sont des enfants qui ont de la chance, qui sont joyeux, innocents, insoucians... » Le jury de Besançon fait, pour sa part, remarquer que « les mots familiers tels que «cool» n'ont pas lieu d'apparaître dans une copie de concours qui vise à recruter de futurs experts qui auront en charge d'enseigner la langue française aux plus jeunes élèves ». À Marseille, la moyenne générale des aspirants professeurs des écoles dans la partie « lexicale et compréhension lexicale » est de 1,84 / 4. Une note assez basse pour faire dire aux jurys « que le point faible des candidats demeure le lexicale. Cela avait déjà été observé l'année dernière mais le constat est à nouveau alarmant cette année, en atteste la moyenne obtenue à cette partie. » Ces mêmes correcteurs dénoncent l' « inculture littéraire et artistique » de « nombre de candidats ». À Limoges, les correcteurs alertent sur le nombre de pénalités infligées pour des problèmes de langue, « dans toutes les épreuves puisque toutes les copies sont pénalisées, avec des caractéristiques plus fortes en français (45 % obtiennent la pénalité maximale) et en épreuve d'application (41,4 % obtiennent la pénalité maximale) qu'en mathématiques (26,4 % obtiennent la pénalité maximale) ».

« Des propos vagues et sans consistance »

À Clermont-Ferrand, même constat. Un nombre « significatif » de copies accuse une expression qui « n'est pas bonne, voire fautive à l'excès » ; certaines « ont mis en évidence une faiblesse des connaissances dans le domaine de la langue française. » Des candi-

dates, note le jury, répondent « à peu près au hasard aux questions posées. Ce sont aussi l'identification et l'analyse de l'emploi des temps verbaux qui ne sont pas du tout réussies, collectivement. » Les correcteurs se désolent que « plusieurs copies [...] se soient contentées de généralités passe-partout, souvent empruntées à l'expérience personnelle, et donc sans réelle pertinence dans un développement de cette sorte » soit « de propos vagues et sans consistance, semblables à ceux que l'on pourrait entendre dans une conversation relâchée ».

Par Jean-Loup Adenor

Extrait de Marianne

A propos de l'appauvrissement de la langue

La disparition progressive des temps (subjonctif, passé simple, imparfait, formes composées du futur, participe passé...) donne lieu à une pensée au présent, limitée à l'instant, incapable de projections dans le temps.

La généralisation du tutoiement, la disparition des majuscules et de la ponctuation sont autant de coups mortels portés à la subtilité de l'expression.

Supprimer le mot «mademoiselle» est non seulement renoncer à l'esthétique d'un mot, mais également promouvoir l'idée qu'entre une petite fille et une femme il n'y a rien.



Moins de mots et moins de verbes conjugués c'est moins de capacités à exprimer les émotions et moins de possibilité d'élaborer une pensée.

Des études ont montré qu'une partie de la violence dans la sphère publique et privée provient directement de l'incapacité à mettre des mots sur les émotions. Sans mot pour construire un raisonnement, la pensée complexe chère à Edgar Morin est entravée, rendue impossible.

Plus le langage est pauvre, moins la pensée existe.

L'histoire est riche d'exemples et les écrits sont nombreux de Georges Orwell dans 1984 à Ray Bradbury dans Fahrenheit 451 qui ont relaté comment les dictatures de toutes obédiences entravaient la pensée en réduisant et tordant le nombre et le sens des mots. Il n'y a pas de pensée critique sans pensée. Et il n'y a pas de pensée sans mots.

Comment construire une pensée hypothético-déductive sans maîtrise du conditionnel ? Comment envisager l'avenir sans conjugaison au futur ? Comment appréhender une temporalité, une succession d'éléments dans le temps, qu'ils soient passés ou à venir, ainsi que leur durée relative, sans une langue qui fait la différence entre ce qui aurait pu être, ce qui a été, ce qui est, ce qui pourrait advenir, et ce qui sera après que ce qui pourrait advenir soit advenu ?

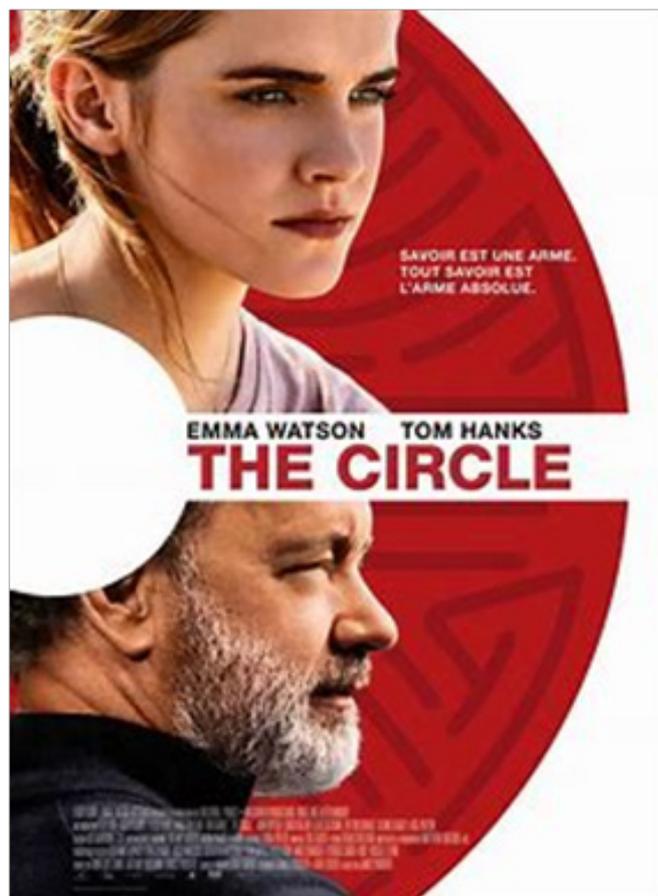
Si un cri de ralliement devait se faire entendre aujourd'hui, ce serait celui, adressé aux parents et aux enseignants: faites parler, lire et écrire vos enfants, vos élèves, vos étudiants. Enseignez et pratiquez la langue dans ses formes les plus variées, même si elle semble compliquée, surtout si elle est compliquée. Parce que dans cet effort se trouve la liberté. Ceux qui expliquent à longueur de temps qu'il faut simplifier l'orthographe, purger la langue de ses «défauts», abolir les genres, les temps, les nuances, tout ce qui crée de la complexité sont les fossoyeurs de l'esprit humain. Il n'est pas de liberté sans exigences. Il n'est pas de beauté sans la pensée de la beauté».

Christophe Clavé
Extrait d'internet

L'Humanité transparente

La sortie du film «The Circle» est l'occasion de rappeler les enjeux du développement des nouvelles technologies, entre confort et danger pour notre vie privée.

La sortie ces derniers jours sur nos écrans du film



«The Circle» est l'occasion de rappeler les enjeux majeurs du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), au premier rang desquelles se placent les réseaux sociaux utilisés désormais par 2,9 milliards de personnes à travers le monde. Mae Holland (Emma Watson) est une jeune femme vivant à San Francisco et fraîchement engagée dans une multinationale de la Silicon Valley active dans le traitement et l'exploitation des données de plusieurs centaines de millions d'utilisateurs. Elle va très vite être encouragée par le fondateur (Tom Hanks) à participer à la promotion d'une nouvelle application où ses choix auront une influence significative sur la vie privée de ses proches et sur leur liberté individuelle. «The Circle» nous rappelle avec acuité que derrière le confort et l'opportunité d'utiliser les nombreuses applications qui sont proposées via le net, il existe un danger réel pour la préservation de nos libertés fondamentales et de notre vie privée.

Le cloud

Le contrôle social ne date bien évidemment pas d'hier mais ce qui frappe aujourd'hui, c'est la possibilité qui est donnée aux géants du web que sont Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft (les Gafam) d'utiliser des milliards de données nous concernant à des fins qui sont présentées comme utiles pour l'humanité mais qui sont aussi (et avant tout ?) commerciales.

Ces multinationales proposent de nombreux services en ligne, de la diffusion d'information, de la surveillance vidéo, de la géolocalisation. Les domaines de la santé et de l'éducation font déjà l'objet de toute leur attention. Nous livrons chaque jour davantage nos données personnelles mais aussi nos convictions, nos états d'âme au cloud, cette gigantesque toile tissée à travers la vie de milliards d'êtres humains. Le père Teilhard de Chardin entrevoyait déjà ce phénomène en 1922 en le nommant Noosphère - sphère de la pensée humaine - dans un essai intitulé «Hominisation». Il n'imaginait sans doute pas l'évolution technologique qui allait marquer le XXe siècle car ce concept était, selon son auteur, l'expression d'une spiritualité globale en devenir.

Progrès et dangers

Les données brassées par ces géants du web sont massivement récupérées à travers le recueil d'informations personnelles, le traçage via les conversations téléphoniques, les messageries et les réseaux sociaux à des fins de surveillance sécuritaire et à des fins commerciales. «L'innovation technologique est à la fois porteuse de progrès et de dangers. Les individus sont tentés par le confort qu'elle procure, mais ils sont peu conscients des risques qu'elle comporte. Ils ne se préoccupent guère de la surveillance de leurs déplacements, de l'analyse de leurs comportements, de leurs relations, de leurs goûts [...]. La technologie tend à devenir invisible parce que de plus en plus de traitements de données sont réalisés à l'insu des personnes [...]».

Cette mise en garde constitue l'un des principaux points du rapport annuel de la Commission nationale française de l'informatique et des libertés (CNIL) publié en juillet 2007, il y a déjà 10 ans.

L'utopie de la transparence

Revenons un instant à «The Circle». Mae laisse apparaître tout au long du film un conflit intérieur entre l'intérêt qu'elle éprouve par rapport au développement de nouveaux produits numériques auquel elle participe et la gêne croissante qu'elle ressent envers la violation de l'intimité et de la vie privée de ses proches. On sent bien que ce qui est en jeu dans «The Circle», c'est cette attraction/répulsion. Il y a d'un côté, l'utopie de la transparence intégrale et de l'interconnexion illimitée conduisant à la possibilité d'englober un jour l'entièreté de l'espace de vie, de pensées et de sentiments de l'humanité, et ce toujours pour d'excellentes raisons (sécurité, santé, relations humaines). Et de l'autre côté, Big Brother n'est jamais loin, he's watching you ! Dérives dénoncées par George Orwell dans son roman «1984». Michel Foucault, éminent philosophe français, évoque aussi ce phénomène dans son ouvrage



«Surveiller et punir», en analysant le panoptique, cette prison modèle imaginée au XVIIIe siècle par Jeremy Bentham visant, par son architecture, une surveillance permanente de tous les détenus sans qu'ils puissent savoir qu'ils sont observés et ce, grâce à un principe de transparence totale. Concept qu'il avait imaginé aussi pour les casernes, les hôpitaux, les manufactures et les écoles.

La servitude consentie

Comparaison n'est pas raison bien entendu mais tout de même, l'ampleur du phénomène et son déploiement dans de nombreux domaines de la vie interpelle, d'autant plus qu'il se fait avec le consentement des utilisateurs. Ici, il n'y a pas de contraintes, seulement des suggestions séduisantes, alléchantes, stimulant toujours plus notre désir de communiquer, de paraître, de séduire, de posséder, de contrôler, d'être reconnu et en définitive d'exister.

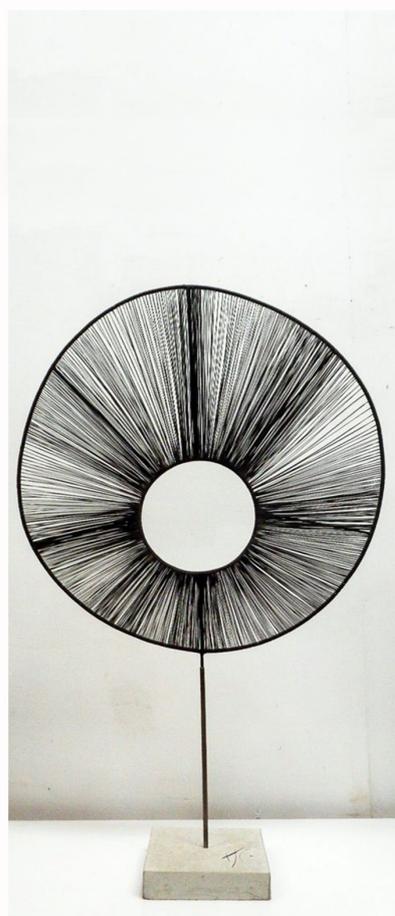
Les codes ont changé en ce début de XXIe siècle et les géants du web le savent bien ! Nous devons tous, parents, enseignants et éducateurs, sensibiliser nos jeunes aux enjeux et aux conséquences de l'utilisation des NTIC et leur proposer des alternatives plus éthiques qui se développent notamment en France avec Framasoft, un réseau dédié à la promotion du logiciel libre. En paraphrasant Michel Foucault, veillons donc à ce que nous ne soyons pas un jour pris dans une situation de pouvoir que nous subirions mais dont nous serions nous-mêmes devenus les porteurs.

Une opinion de Pascal Warnier, économiste, diplômé en sciences de l'éducation.

Atelier DIY

Ou l'art du faire soi même

Le 25 février 2023, 13h30



Sculpture au fil de fer

Une organisation du Progrès a.s.b.l
avec le soutien de
la Fédération Wallonie-Bruxelles



Inscription obligatoire!
aurelieacjj@gmail.com
10 personnes maximum/ 9 euros

11 rue Julien Lahaut
6020 Dampremy